

# RENTRÉE 2013 : L'accueil des enfants handicapés s'accélère



L'équipe de la DEC autour du directeur diocésain. À sa gauche, l'abbé Parrat, Anne Dubé, Patrick Bureau, Thierry Letard et à sa droite, Dominique Bouchet et Christophe Galloux.

## DES CHIFFRES EN HAUSSE

La rentrée 2013 est un bon cru pour l'Enseignement catholique en Vendée. Christophe Geffard, le nouveau directeur diocésain, entouré d'une équipe renouvelée en partie, a présenté tout récemment les chiffres et les actualités du réseau. Un peu plus de mille élèves supplémentaires ont donc fait leur rentrée, portant à près de 62 672 élèves le nombre de jeunes scolarisés en écoles, collèges et lycées. Malgré une conjoncture favorable et des attributions de postes en hausse, on déplore néanmoins deux fermetures d'écoles en cette rentrée 2013, celle de la Ste Famille à Cezais et de l'école Notre-Dame de Barbâtre. Également, « nous ne pouvons pas ouvrir de classes partout où nous le souhaiterions », insiste Christophe Geffard, qui fait sa première rentrée dans cette nouvelle fonction.

## ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ : OUVERTURE DE DEUX ULIS

Au sein de l'Enseignement catholique, un certain nombre d'enfants

et de jeunes porteurs d'un handicap peuvent suivre une scolarité. Certains ont besoin de matériel spécifique, d'autres d'un accompagnement, l'accueil du handicap est donc un enjeu important du réseau. Des réponses sont trouvées chaque année avec l'ouverture de classes dédiées. Selon les niveaux, on trouve dans le premier degré soit des enseignants qui accueillent les enfants en difficulté passagère au sein de RA (regroupements d'adaptation), il en existe 33 en Vendée et également une dizaine de CLIS (classe pour l'inclusion scolaire). Pour le second degré, l'Enseignement catholique essaye de répondre en fonction des besoins par six SEGPA<sup>1</sup> et huit ULIS<sup>2</sup>. Ce dernier dispositif, qui rassemble au maximum une dizaine d'élèves, est au service du parcours de l'élève en situation de handicap. Le dispositif propose, en milieu scolaire ordinaire, des possibilités d'apprentissage souples et diversifiées, tout en intégrant les élèves dans les classes du lycée ou du collège.

Si les dernières années ont vu davantage des ouvertures de CLIS (aux

Essarts, aux Herbiers), plusieurs ULIS ont été créées depuis peu. Une unité au collège de St-Gilles-Croix-de-Vie a vu le jour à la rentrée 2012. Une ULIS au collège Jean Yole des Herbiers, et une ULIS PRO au lycée professionnel St-Louis ouvrent en cette rentrée de septembre.

## LES DOSSIERS DE L'ANNÉE : SEMAINE DE QUATRE JOURS ET DEMI ET NOUVEAU STATUT

Durant l'année scolaire, de nombreux dossiers attendent Christophe Geffard et sa nouvelle équipe. Celle des rythmes scolaires interroge inévitablement le réseau qui, pour l'instant, n'a pas émis un avis tranché. Si l'Enseignement catholique n'est pas tenu d'appliquer la réforme des quatre jours et demi, il y sera peut-être contraint car sur plusieurs plans (cantines, transports, activités périscolaires), les écoles privées sont en lien avec les écoles publiques de par l'implication même des municipalités.

Quant au nouveau statut de l'Enseignement catholique, publié en juin par les évêques de France et promulgué le 30 août dernier par notre évêque, il va devenir bientôt une référence commune à tous les établissements. Remplaçant celui de 1992, il relie l'engagement des acteurs de l'Enseignement catholique avec l'Évangile et la pensée de l'Église. Cette nouvelle charte nécessitera des travaux d'approfondissement et d'imprégnation au sein de chaque établissement dans les mois et les années qui viendront. ■

Grégoire Moreau

1. Section d'enseignement Général et Professionnel Adapté
2. Unité Localisé d'intégration scolaire